



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le JEUDI VINGT SIX FEVRIER**  
Présents : **14** le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment  
En exercice : **16** convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 19h00,  
Votants : **15** sous la présidence de **Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **20 février 2026**

**Présents** :

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, de LACOUR SUSSAC Hugues.

**Absent(s)** : AUDEBERT Délizia

**Absent(s) ayant donné pouvoir** : AUTIN Martine à BLAIS Céline

**Secrétaire de séance** :

Le conseil municipal nomme par 15 voix

...MOTARD Daniel ..... en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.

**DE 018-2026/02-011 DENOMINATION D'UN EQUIPEMENT SPORTIF**

Le maire informe le conseil municipal que le match de football qui doit se dérouler au mois de mai prochain avec la venue du Variété Club de France est l'occasion de dénommer le stade du nom de Gérard ROCHETEAU qui fut un joueur emblématique de l'équipe de football de la commune et un modèle pour beaucoup de jeunes joueurs.

Sachant que le stade porte à ce jour le nom d'Émilien Rouffineau, maire de la commune au moment de la réalisation de cet équipement sportif, des recherches ont été effectuées pour trouver des descendants. Ces recherches n'ont pas abouti.

Considérant qu'il est plus significatif de baptiser ce stade du nom de famille de celui qui a fait l'honneur de porter haut les couleurs du football,

Considérant que donner le nom de Gérard Rocheteau au stade de Football est une marque de reconnaissance de la carrière de son fils Dominique ainsi que la reconnaissance de l'investissement de l'ensemble de sa famille pour leur engagement dans ce sport,

Considérant que le nom d'Émilien Rouffineau restera associé par la pose d'une plaque indiquant son rôle dans la réalisation de l'équipement sportif,

1/2

Numéro de contrôle de légalité : 017-211701552-2026..... - DE 0182026020011-DE

Reçu en préfecture le /03/2026

Délibération affichée le /03/2026

Délibération rendue exécutoire le /03/2026, le Maire, Vincent BARRAUD

Hôtel de Ville

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23

mairie@ville-etaules17.fr ■ [www.mairie-etaules.fr](http://www.mairie-etaules.fr)

**Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE,  
0 ABSTENTION**

- **DECIDE** de donner au stade de football de la commune le nom de Gérard Rocheteau
- **DECIDE** de maintenir le nom d'Émilien Rouffineau, ancien maire, comme étant l'initiateur de cet équipement pendant son mandat d'élu
- **CHARGE** le maire de signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente
- **CHARGE** le maire d'informer les instances concernées.

Pour extrait conforme



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD